

## BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 3/2026

### Colza

**Stade :** Avant la période froide, les colzas les plus avancés avaient déjà commencé à fleurir en plaine, mais la plupart étaient entre le stade boutons séparés sur l'inflorescence principale (CD53) et boutons visibles sur les inflorescences secondaires (CD55). Sur les hauteurs, les premiers boutons étaient visibles (CD51). Au vu de la météo des jours derniers, la situation n'a pas beaucoup évolué.

**Ravageurs :** Avec le retour des températures douces, les méligèthes vont à nouveau s'activer dans les cultures de colza ; il faudra bien suivre la situation et effectuer les comptages d'usage. Pour rappel, les seuils d'intervention contre le méligèthe sont les suivants : stade 53-55, 6 méligèthes par plante (4 mél./pl. sur population faiblement développé) ; stade 57-59, 10 méligèthes par plante (7 mél./pl. sur pop. faible). En première intervention, si le seuil est dépassé, nous recommandons l'application de l'insecticide Blocker (etofenprox) sur autorisation. Attention à la distance par rapport aux cours d'eau qui est de 100 m pour Blocker et peut-être réduite à 50 m avec un point de mesure contre la dérive. En deuxième intervention, il est possible d'utiliser un insecticide à base de spinosad (Audienz, Elvis) si le colza n'est pas prêt à fleurir. Une forte luminosité accélère la dégradation de cette matière active. Pour un traitement proche de la floraison, il est possible d'utiliser un produit à base d'acétamipride (Barritus Rex, Gazelle, Gépard, Oryx Pro, Pistol) pour autant que les températures soient assez douces.

**Maladies fongiques :** Les interventions chimiques contre les maladies du colza (phoma, sclérotiniose) sont rarement justifiées économiquement car les variétés actuelles sont généralement tolérantes. Un traitement contre la sclérotiniose, en début de floraison a également l'inconvénient de provoquer des dégâts mécaniques considérables sur la culture. Néanmoins, en situation problématique, il est possible d'appliquer un fongicide à base de triazole, de SDHI ou d'une combinaison des deux, entre les stades début et pleine floraison (FT Agridea 6.5.3-4).

### Céréales d'automne

**Stades :** En plaine, les blés d'automne sont entre fin tallage et 1<sup>er</sup> nœud (CD29-31) alors qu'ils sont entre mi-

tallage et fin tallage (CD25-29) en montagne. Les orges arrivent au stade 1<sup>er</sup> nœud (CD31) en plaine.

**Désherbage mécanique :** Dès la semaine prochaine, les conditions météo devraient être idéales pour un passage de herse étrille. Il est essentiel de ne travailler que sur sol ressuyé.

**Désherbage chimique :** Il est désormais trop tard pour lutter contre les graminées avec des herbicides racinaires. Pour utiliser des herbicides à base de sulfonylurées (FT 2.3.9-11,12), il faudra attendre 2 à 3 jours de conditions poussantes et des températures nocturnes supérieures à 5°C. L'herbicide devra être appliqué sur feuillage sec, dans de bonnes conditions de portance et sans vent.

Pour un rattrapage anti-graminée dans l'orge, utilisez un produit à base de pinoxaden, idéalement au stade épi 1 cm, mais au plus tard jusqu'à 2 nœuds, pour autant que les graminées ne soient pas résistantes à cette substance active. Dans les blés, le choix d'herbicides est plus vaste.

**Résistances aux herbicides :** En 2026, Agroscope va financer une nouvelle campagne d'analyses de graminées résistantes aux herbicides. En cas de doutes fondés, nous avons la possibilité d'envoyer des graines de vulpin des champs, de ray-grass d'Italie ou d'Agrostide pour en tester l'éventuelle résistance aux herbicides. Nous vous prions d'être attentifs à cela et de nous contacter en cas de besoin.

**Régulateur de croissance :** Avant d'envisager toute application d'un régulateur de croissance, il faut attendre que les températures soient plus douces ; l'amplitude thermique doit être inférieure à 15°C et la croissance relancée. Dans les blés, épeautres et triticales, il est possible d'appliquer un produit à base de CCC au stade épi 1 cm. La dose est à moduler, en fonction de la résistance à la verse de la variété, entre 0.5 et 1.5 l/ha. En cas de mélange avec un herbicide, la dose devra être réduite de 20 à 30% (FT 2.4.1-5).

Entre les stades 1 et 2 nœuds (CD31-32), il est possible d'intervenir dans toutes les céréales d'automne avec des régulateurs tels que Moddus, Prodax, Médax ou autre produit similaire, qui offrent plus de flexibilité dans le stade d'application.

**Fumure azotée :** La dose principale d'azote se met généralement lors du deuxième apport, idéalement au stade épi 1 cm (CD30) avant une pluie mais au plus tard au stade 1<sup>er</sup> nœud (CD31).

## Betterave

---

**Mise en place :** Les semis pourront être poursuivis la semaine prochaine en conditions ressuyées.

**Désherbage :** Dans les betteraves conventionnelles, la première application doit être faite dès le stade cotylédons des adventices. Le programme reste essentiellement basé sur les 3 composantes métamitronne (racinaire), phenmédiphame (contact) et éthofumésate (contact + racinaire). Si le sol est humide lors de la première application, la quantité de racinaire doit être augmentée (max. 1.5 kg/ha).

## Cultures de printemps

---

**Tournesol :** Les semis pourront être réalisés dès que le sol sera réchauffé (min. 8°C) et suffisamment ressuyé. Pour minimiser les dégâts d'oiseaux, il faut assurer une profondeur de semis suffisante (4-5 cm) et une bonne couverture des semences.

**Maïs :** Chez certains fournisseurs, il est encore possible de commander les trichogrammes en vue d'une lutte contre la pyrale. Cette intervention est à réfléchir en fonction des dégâts de l'année précédente dans la zone concernée.

**Lutte anti-limaces :** Il est inutile d'apporter un molluscicide au semis si les conditions qui suivent ne sont pas favorables aux limaces. La lutte contre les limaces se fait dès la levée des cultures en fonction de

la présence des mollusques. En cas de besoin, il est essentiel d'appliquer la dose recommandée par le fabricant.

## Herbages

---

**Campagnols :** Les sursemis des mélanges graminées-légumineuses pourront être réalisés dès que les conditions seront à nouveau favorables. Les risques dus au gel sur les légumineuses sont réduits au mois d'avril. Afin de garantir une bonne réussite du sursemis, il est important de ne pas apporter d'azote à la première pousse et de garantir une première utilisation précoce afin de donner de la lumière au nouveau semis. En cas de pâture, assurez un passage rapide afin d'éviter les dégâts sur le jeune herbage.

**Rumex :** Il sera possible de reprendre l'arrachage des rumex dès que le sol sera portant. Pour la lutte chimique, il faut attendre que les feuilles soient bien vertes. Il est recommandé d'utiliser le produit ally tabs en plante par plante.

**Crucifères jaunes :** Il est temps de contrôler la présence de ces adventices dans les herbages permanents ; les barbarées vulgaire, sisymbres et bunias d'Orient doivent être arrachés dès l'apparition des premiers foyers afin d'éviter un envahissement.

**Station phytosanitaire cantonale**

**P.P. A  
2852 Courtételle  
Poste CH SA**